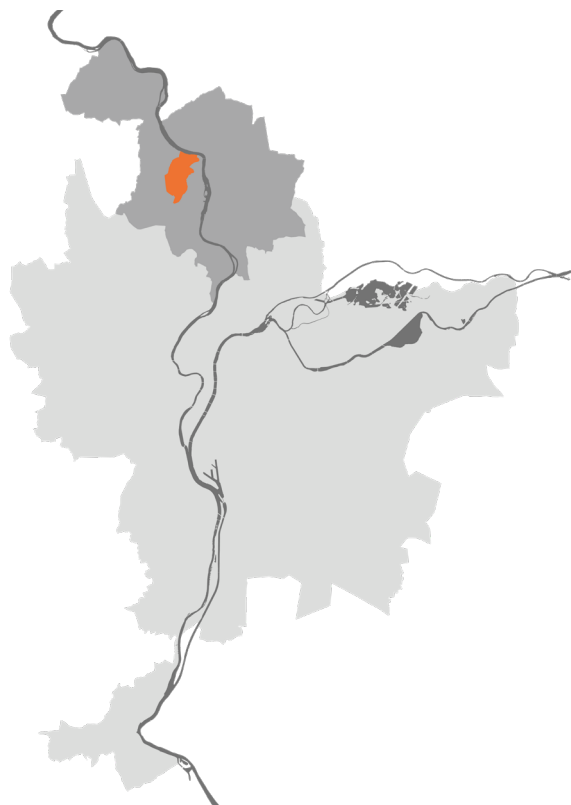


RÉVISION N°2
Approbation - 2019

CURIS-AU-MONT-D'OR

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

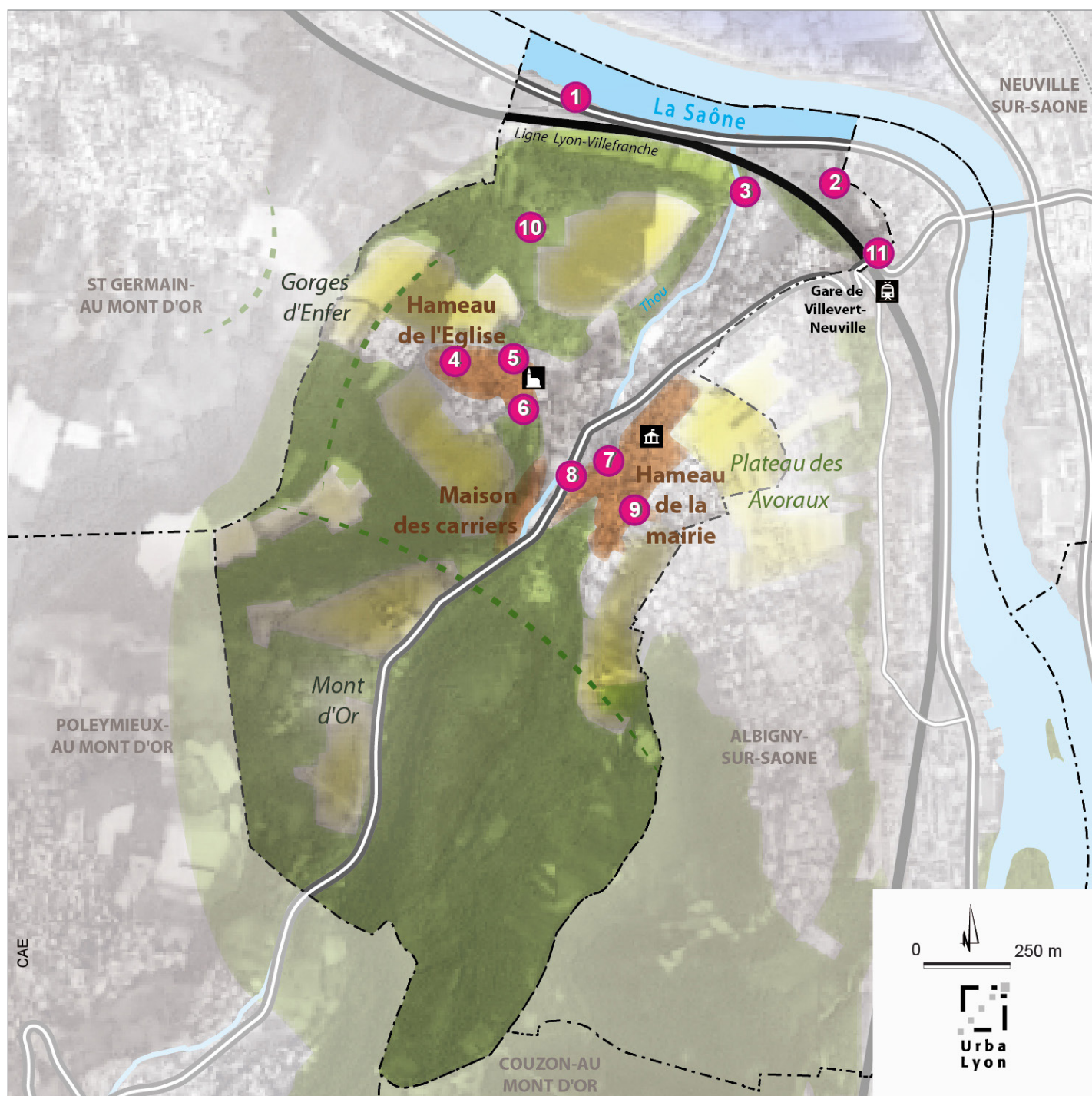
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

	Centralité		Agricole
	Economique		Naturelle
	Equipement		Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

	Lieu culturel
	Mairie
	Fort et site militaire
	Hopitaux
	Université
	Lycée/Collège
	Equipement
	Gare

Elément Bâti Patrimonial

160 Route de Villefranche

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Belle-Rive

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

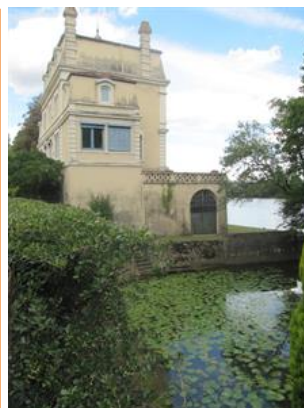


Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en lien avec la Saône (présence d'un bassin-port à bateaux privatif ; percées visuelles sur la Saône ;
- Constitue un repère sur la route départementale, en raison de sa situation géographique (seule maison sur le quai) et de sa mise en scène (perron, encadrée de boisements...) ;
- Maison de trois travées encadrée de deux pavillons d'une seule travée ;
- Nombreux détails architecturaux, modénature très soignée : toiture mansardée, couverture en tuiles polychromes, chaînage d'angle, bandeaux, corniche, chambranles moulurés, épis de faîtage...).
- Parcelle végétalisée ; mur bahut.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître, perron, mur bahut



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison cossue de plan rectangulaire implantée en milieu de parcelle, non perceptible depuis l'espace public ;
- Parc avec grandes clairières ponctuées de boisements autour des allées ;
- Forte perception du parc depuis l'espace public ;
- Mur d'enceinte en pierre.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison

Références

Typologie :

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en retrait d'alignement avec dépendances en front de rue (aujourd'hui divisées en plusieurs maisons de ville) ;
- Présence attestée sur le cadastre napoléonien de 1828 ;
- Présence d'une tour hexagonale engagée qui relie deux corps de bâtiments en L, et qui constitue un repère visuel dans le paysage ;
- Façade en pierre et encadrement des baies en pierre dorée ;
- Mur d'enceinte en pierre ;
- Parcelle boisée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître et mur



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Maison Lagarde

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Grande propriété avec maison bourgeoise et dépendances ;
- Ensemble de constructions datant du XVIIIe siècle ;
- Ensemble imposant dans le paysage urbain, constituant un repère et un élément de qualité paysagère ;
- Ensemble constitué de différents corps de logis implantés à l'alignement de façon discontinue, reliés entre eux par un mur commun percé de portails desservant jardin et cours ;
- Maison de maître à l'inspiration néoclassique (façade régulière et symétrique, fronton triangulaire...) ; détails architecturaux (bossage, chainage d'angle, frontons...) ;
- Mur d'enceinte et mur bahut avec clôture en ferronnerie ; portail ;
- Parcelle végétalisée ;
- Légère pente.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, dépendances en front de rue et à l'arrière, mur d'enceinte, mur bahut et portail



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Ancienne église Saint-Claude

Valeurs :

- Social et usage
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ancienne église Saint-Claude reconvertie au XIXe siècle en habitation ;
- Implantée en limite de hameau, derrière une grande-propriété ;
- Constituée de deux corps de bâtiments, dont un plus haut percé de baies en plein cintre ; grande arcade dans la façade sur cour ; abside sur la façade nord ;
- Mur d'enceinte en pierre.

Prescriptions

Elément à préserver : Eglise, mur



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Présence attestée sur le cadastre napoléonien de 1828 ;
- Grand mur de soutènement qui marque fortement le paysage urbain ; portail en ferronnerie ;
- Façade atypique car possède en son centre un recul d'alignement, convexe en 3 temps, donnant l'impression d'une façade tripartite ;
- Chainage d'angle en pierre dorée ;
- Maison en léger retrait d'alignement (précédée par mur-terrasse) mais qui par sa hauteur (R+3) est très présente depuis l'espace public ;
- Grand parc boisé ; allée plantée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, portail, mur



Elément Bâti Patrimonial

22, 56, rue de la Trolanderie

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Maison Pérouse

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Présence attestée sur le cadastre napoléonien de 1828 ; résidence des champs de la famille Gillet, aux XVIIe et XVIIIe siècles ;
- Paysage urbain marqué par le mur d'enceinte et les porches dont une entrée convexe percée de deux portails ; deux consoles à tête de béliet ornent une entrée ; présence de génoises au-dessus de l'entrée convexe ;
- Mur d'enceinte et dépendances en front de rue, et bâtiments d'habitation en retrait ; système de cours ;
- Présence d'une niche intégrée dans le mur surmontée d'une croix de chemin et d'une toiture polychrome ;
- Parc à l'arrière avec des boisements.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, portails et décors, mur d'enceinte



Elément Bâti Patrimonial

Route des Monts d'Or

Références

Typologie : Point d'eau (lavoir, puits, fontaine...)

Nom : Lavoir communal

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Lavoir en pierre datant de 1855 mais déplacé pour la création de la route des Monts d'Or ;
- Pierre dorée, ferme en bois...
- Élément de patrimoine vernaculaire lié au passage du Thou ;
- Constitue un témoignage historique et un repère sur la route des Monts d'Or.

Prescriptions

Elément à préserver : lavoir



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de la fin de la seconde moitié du XIXe siècle-tout début XXe ;
- Implantation dans la pente, offrant à la maison de maître une position dominant la rue ;
- Implantée en milieu de parcelle avec dépendance en front de rue ;
- Mur d'enceinte en pierre et portail en ferronnerie avec piles en pierre ; sur la route d'Albigny, haut soubassement en pierre puis pisé et mâchefer ou clôture en serrurerie ;
- Détails architecturaux classiques : chambranle mouluré, fronton, chainage d'angle, bandeau corniche, épis de faitage en zinc... ;
- Boisements participant à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

247 chemin de la Morelle

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Morelle

Valeurs :

- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Présence attestée sur le cadastre napoléonien de 1828 ;
- Grande propriété implantée au coeur d'un espace agricole avec parc boisé) ;
- Non visible depuis l'espace public ; desservie par une longue allée privée ;
- Ensemble de constructions composé d'une maison de maître (de type maison des champs) au nord et de deux corps perpendiculaires (orientés E/O) au sud de la maison-dépendances ; cour commune entre les 3 bâtiments avec présence d'un bassin rond ;
- Portail route des Gorges d'enfer : reste de mur et piles en pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : Ensemble bâti



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Les 3 baudets

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Volume quadrangulaire flanqué en son milieu d'une tour semi hors-oeuvre avec toiture à 6 pans et couverture d'ardoises et d'un épi de faitage en zinc ;
- Le volume principal n'est pas enduit et la pierre est laissée apparente ; rythme et coloration apporté par les volets en bois ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre dorée qui assure la continuité avec la partie bâtie à l'alignement ;
- Présence de deux allées plantées de 6 platanes au total, au-devant de la maison, constituant un parvis végétalisé ; jardin développé de part et d'autre de la maison ; présence d'arbres remarquables dont un cèdre.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, mur d'enceinte



